

**LA VILLE DE SAINT-BRIEUC recrute**  
**Pour la Direction Gestion Technique**  
**Service Voirie**

**Un Agent de signalisation (H/F)**

**Cadre d'emplois** : Adjoint Technique

**DESCRIPTIF DE L'EMPLOI**

Placé sous l'autorité du responsable du Service Voirie au sein de la direction de la gestion technique, vous êtes chargé de la mise en œuvre des arrêtés temporaires, de la pose et l'entretien de la signalisation sur la voirie et l'espace public.

**MISSIONS**

- Mettre en application les arrêtés de travaux, festivité et d'entreprise (pose de déviation, réservation du stationnement, périmètres de sécurité)
- Participer pendant de nombreux week-ends à l'organisation des fêtes et manifestations
- Coordonner de façon hebdomadaire des interventions sur la voirie avec la cellule gestion du domaine public
- Intervenir en cas d'intempéries ou d'urgences
- Participer à la mise en place de manifestations diverses
- Patrouiller, diagnostiquer les principales dégradations de la voirie et les interventions non autorisées dans le domaine de la signalisation verticale
- Surveiller et intervenir sur le jalonnement non autorisé
- Réparer et remettre en état les éléments de signalisation verticale
- Participer à la gestion des stocks
- Renforcer ponctuellement les autres équipes du service voirie

**PROFIL SOUHAITE**

- CAP - BEP
- Permis B indispensable
- Maîtrise de la mise en place de la signalisation temporaire de chantier
- Connaissance des règles de sécurité sur un chantier
- Connaissance de la lecture de plan de réseau
- Connaissance de la technique de jalonnement provisoire et définitif
- Connaissance de la réglementation et des normes de signalisation de police
- Connaissance en soudure
- Capacité à analyser et appliquer des arrêtés de voirie
- Capacité à mettre en œuvre la signalisation temporaire en sécurité
- Capacité à lire et rédiger un plan de déviation
- Capacité à rapporter par écrit l'activité journalière
- Capacité à suivre le parc de matériel (suivi des panneaux, barrières)
- Savoir respecter les délais
- Sens de la communication
- Capacité à travailler seul ou en équipe

**Aptitudes physiques :**

- Travail en extérieur
- Port de charges répété (panneaux, barrières, lests...)

**RENSEIGNEMENTS**

Monsieur Olivier Le Personnic – Responsable du service voirie au 02.96.62.56.89

**Adresser lettre de candidature + CV à :**

Madame le Maire  
Direction des Ressources Humaines  
CS 72365  
22023 Saint-Brieuc cedex 1

Vous pouvez également adresser votre dossier par messagerie : [recrutement@saint-brieuc.fr](mailto:recrutement@saint-brieuc.fr)

Date limite de dépôt de candidature : **11 janvier 2019**